

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE POITIERS

# DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 2000 habilitant certaines universités à délivrer le diplôme d'accès aux études universitaires

Vu les pièces justificatives produites par M. SYLVAIN ARD, né le 21 août 1980 à SAINT-MICHEL (016), en vue de son inscription au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires Scientifique

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUE**

est décerné à **M. SYLVAIN ARD**

au titre de l'année universitaire 2003-2004.

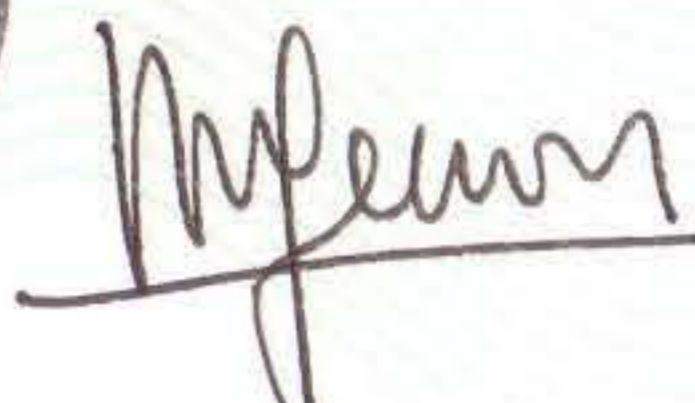
*Le titulaire*



N° POITIER 4077024



*Le Président*



Jean-Pierre GESSON

Fait à Poitiers, le 13 juillet 2004

*Le Recteur d'Académie  
Chancelier des universités*



Frédéric CADET